



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

# Action préparatoire de la Commission européenne pour soutenir la recherche liée à la PSDC



DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ARMEMENT



## Proposition de la Commission

- **Commission:** Com (2013) 542 « **Vers un secteur de la défense et de la sécurité plus compétitif et plus efficace** »

« *La Commission envisagera la possibilité de **soutenir la recherche liée à la PSDC**, par exemple par le biais d'une action préparatoire. L'accent sera mis sur les **domaines dans lesquels les capacités de défense de l'UE sont le plus indispensables**, en recherchant dans toute la mesure du possible des **synergies avec les programmes de recherche nationaux**.* »

- En complément d'autres actions:
  - Synergies entre la recherche civile et la recherche militaire dans les programmes UE (AED-CE)
  - Synergies entre les programmes européens et nationaux civiles (CE-EMs ) et militaires (AED-EMs)

# Réponses institutionnelles

- **Parlement européen/sous-commission de sécurité et de défense:**
  - Approbation dans le rapport voté en session en 11/2013  
« **salue l'intention de la Commission de lancer une action préparatoire pour la recherche, financée par l'Union, afin de soutenir les missions de la PSDC et invite la Commission de présenter une proposition spécifique pour annoncer ce type de programme au début du prochain cadre de financement pluriannuel** »
- **Conseil européen (chefs d'Etat):** conclusions 12/2013
  - Approbation  
“**Une action préparatoire sur la recherche liée à la PSDC sera mise en place; parallèlement et dans toute la mesure du possible, des synergies avec les programmes de recherche nationaux seront recherchées**”.
- **AED:** Plan d'actions pour se positionner v-à-v de la Commission 12/2013  
“**EDA to act as a platform to support implementation on concrete projects/programmes.**”  
“**EDA and the Commission will address the modalities of the CSDP-related preparatory action (functioning, timelines, content), as well as the complementarity with EDA activities, in close consultation with the Member States. Preparation should start in 2014, for the possible launch of the Preparatory Action in 2016.**”



## Modalités pratiques

- **Action préparatoire = programme expérimental**
  - **Objectif:** tester l'opportunité de la mise en place d'un instrument ou d'un programme plus structurant après 2020:
    - un exercice de durée limitée (en principe 3 ans)
    - un budget réduit (hypothèse d'environ 50M€ ou 50-100M€)
    - un périmètre thématique à définir, mais spécifiquement **orienté vers le secteur de défense**
- Évolution par rapport au programme de recherche civile « Horizon 2020 »**
- un test d'instruments de financement, de règles de participation, dont les IPR, et d'une gouvernance pour la recherche de défense
  - objectif de résultat: démontrer l'efficacité et la pertinence de l'action EU



# Calendrier provisoire

- **Calendrier:**

- Juillet 2014: plan d'action de la Commission sur l'ensemble des actions couvertes par la communication
- 2014-2015: travaux visant à définir le contenu et les règles de participation et de gouvernance en vue de la mise en œuvre de l'action préparatoire
- Hypothèse: Sept 2017: négociation du budget de l'action préparatoire à prévoir dans le budget pour 2018
- Hypothèse: 2018-2020 (à confirmer): déroulé de l'action préparatoire



# A construire....

- **Contenu :**

- Thématiques ou les projets techniques
- Objectifs de TRL
- ....

- **Règles de participation:**

- Constitution des consortium
- Instruments financiers
- Règles IPR
- Règles de sélection, d'évaluation des projets en amont, de suivi techniques, d'évaluation en aval...
- ....

- **Gouvernance:**

- Pilotage du programme (rôle des Etats membres, des institutions, des acteurs BITDE)
- Pays participants et associés dont les pays Tiers
- Mise en œuvre du programme: comité de sage...
- ....



# Processus national

- Officialisation des échanges avec l'industrie (GIFAS, GICAN, GICAT, et le Comité Richelieu)
- **Objectifs de la concertation :**
  - partager les positions étatiques et industrielles sur l'ensemble des problématiques techniques, juridiques et stratégiques à traiter
  - recueillir les propositions de la part des acteurs de la BITD
  - se concerter sur les propositions à porter au niveau interministériel et européen
  - identifier en amont les difficultés et les risques du processus européen pour être en mesure d'y remédier
- **Enjeux:**
  - Aboutir à des modalités de participation encourageant une logique de consolidation de l'industrie européenne
  - S'assurer que la gouvernance du programme et les règles de participations soient adaptées aux besoins et spécificités de la défense